GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

agence nationale
de la cohésion
des territoires

Les indicateurs clés

Territoire d'industrie
Val de Lorraine

NOVEMBRE 2024

En partenariat avec

Insee
Mesurer pour comprendre

Des portraits pour mieux connaître les Territoires d'industrie

Dans le cadre du programme Territoires d'industrie, lancé pour revitaliser et soutenir le développement industriel des territoires français, une collaboration entre l'ANCT et l'Insee a été mise en place pour proposer une photographie socio-économique des Territoires d'industrie au lancement du temps II.

Les 183 territoires labellisés sur 2023-2027 forment des regroupements de 630 intercommunalités et communes réparties dans les 18 régions françaises. L'initiative de l'ANCT et de l'Insee vise à offrir une connaissance approfondie de ces périmètres à travers une vingtaine d'indicateurs clés, déterminants pour appréhender les enjeux industriels.

Au travers d'une meilleure caractérisation du tissu industriel, des emplois, des salariés et de la population active, ces données doivent permettre de soutenir les plans d'action portés par les élus et les industriels.

Territoires d'industrie
Initié en 2018 et reconduit en 2023, Territoires d'industrie est un programme co-porté par la Direction Générale des Entreprises et l'Agence nationale de la cohésion des territoires, pour accompagner la réindustrialisation de 183 territoires labellisés.

Insee
L'Insee collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la société française pour éclairer le débat public et les décisions de tous. Implantées dans chaque région, les directions régionales de l'Insee accompagnent les acteurs locaux dans le déploiement des politiques publiques grâce à des données locales et une connaissance fine des territoires français.

LES TERRITOIRES D'INDUSTRIE DANS LA RÉGION

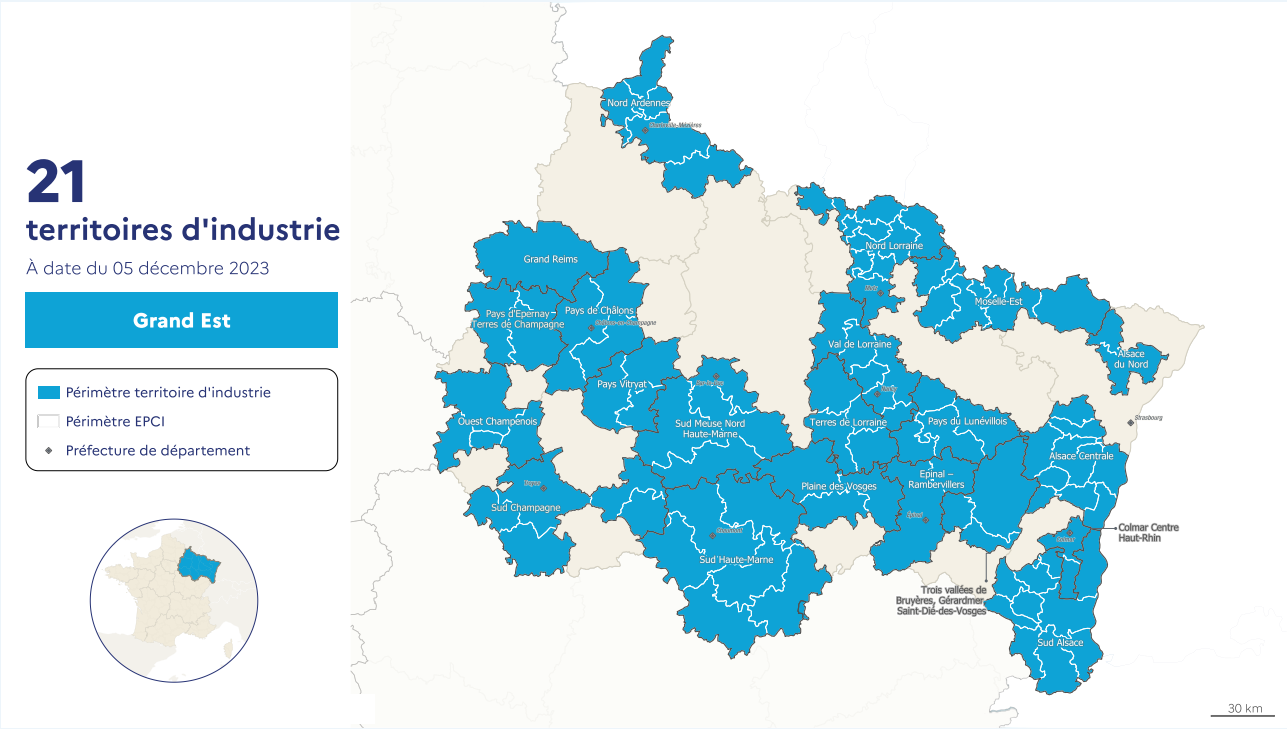

Sources : ANCT 2023 ; Fond cartographique IGN Admin Express 2023. Réalisation : Cartographie ANCT - 11/2023

Territoire d'industrie
Val de Lorraine

Territoire et consommation d'espace

404 600
habitants dans le territoire d'industrie

248 ha
consommation d'espace pour des activités économiques entre 2009 et 2019

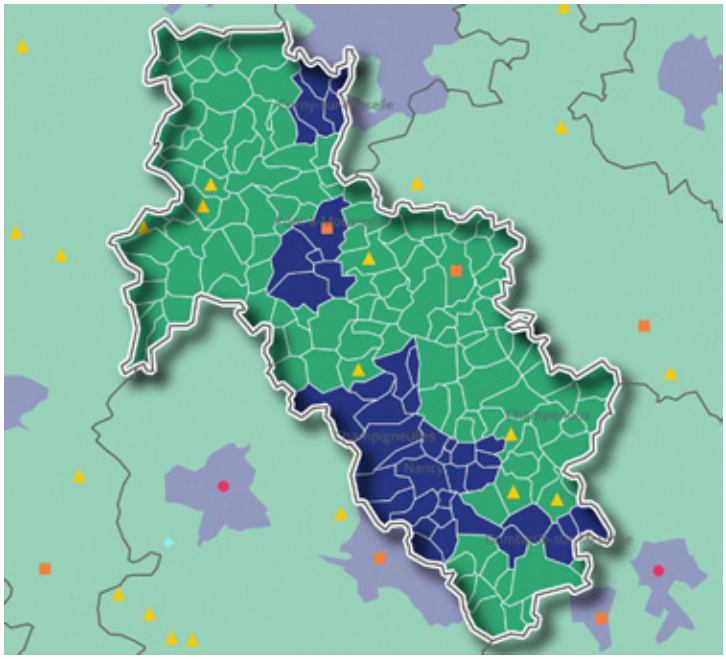

CATÉGORIE DE COMMUNE
- Urbaine
- Rurale

PROGRAMMES ANCT
- Petites villes de demain
- Action cœur de ville
- Villages d'avenir
- Sites clés en main France 2030

Sources : ANCT, Insee. © IGN

Infrastructures et connectivité

90 %
des locaux sont raccordables à un réseau de communications à très haut débit en fibre optique

Source : open data Arcep.

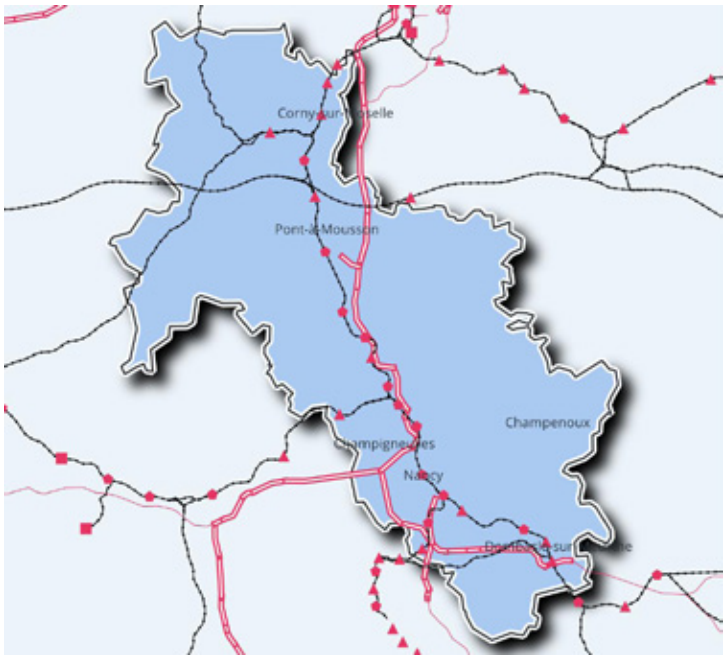

- Autoroute
- Nationale ou départementale
- Voie ferrée exploitée
- Gare de fret
- Gare de voyageurs
- Gare de fret et de voyageurs

Sources : ANCT, open data SNCF. © IGN

1 Aperçu du tissu industriel et de la dynamique économique

Spécificité sectorielle

SECTEURS DES ETABLISSEMENTS DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

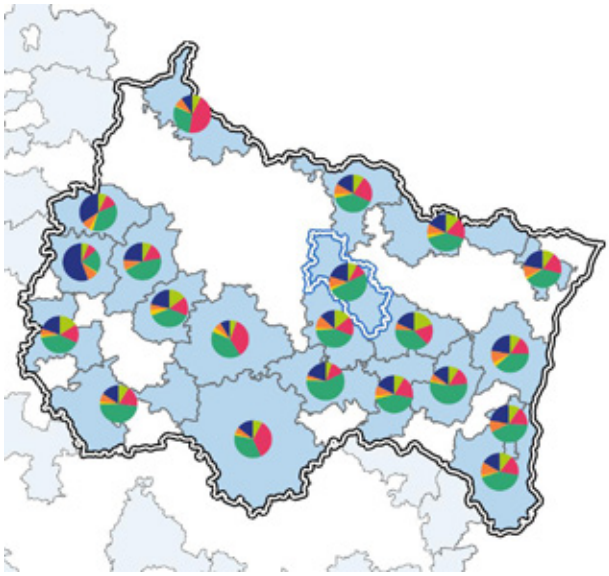

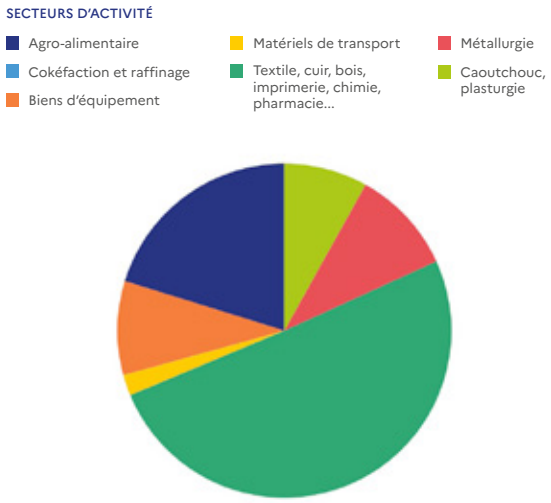

Note : Les diagrammes circulaires représentent la répartition du nombre d'établissements dans chaque secteur. Source : Insee, Flores 2022. © IGN

SPÉCIALISATION SECTORIELLE EN TERMES D'EMPLOIS DU TERRITOIRE D'INDUSTRIE PAR RAPPORT AUX AUTRES TERRITOIRES D'INDUSTRIE

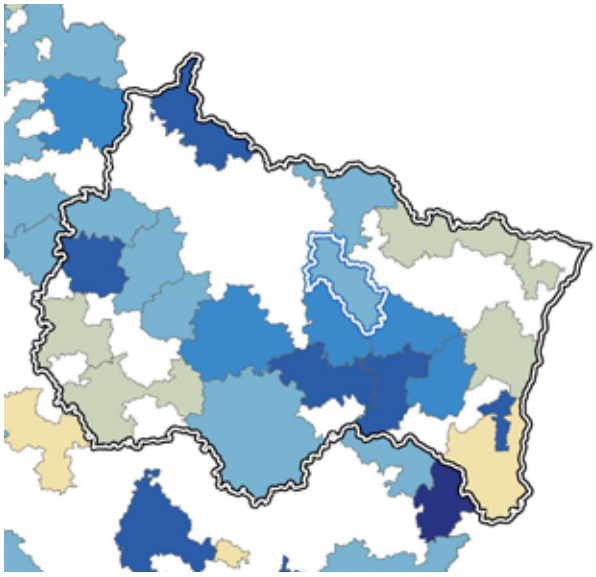

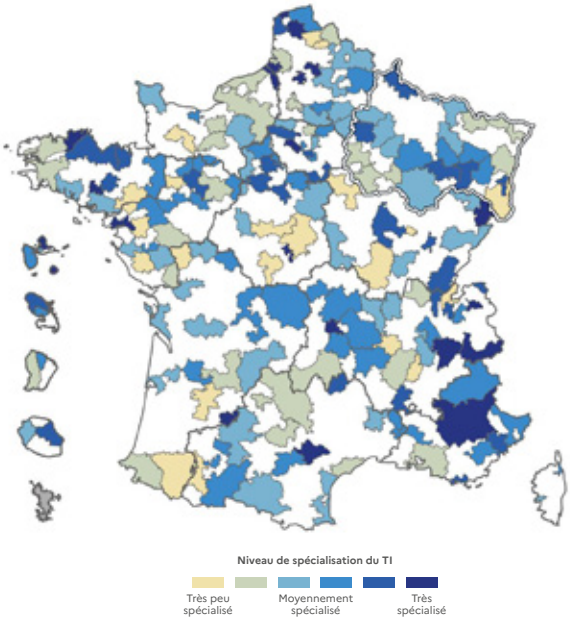

Note : Cette carte représente l'indice de Krugman (cf. Glossaire).
Source : Insee, Flores 2022. © IGN

Comparativement aux autres territoires d'industrie, le secteur avec le poids le plus important en termes d'emplois au sein de l'industrie manufacturière est :
le textile, cuir, bois, imprimeries, chimie, pharmacie...

Établissements implantés sur le Territoire d'industrie

480
établissements industriels employeurs

CATÉGORIES D'ENTREPRISES

	MICRO-ENTREPRISES	PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES	ENTREPRISES DE TAILLE INTERMÉDIAIRE	GRANDES ENTREPRISES
TI Val de Lorraine	46 %	33 %	13 %	8 %
Territoires d'industrie de France (hors Mayotte)	46 %	35 %	13 %	5 %

CONCENTRATION DES SALARIÉS DANS L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

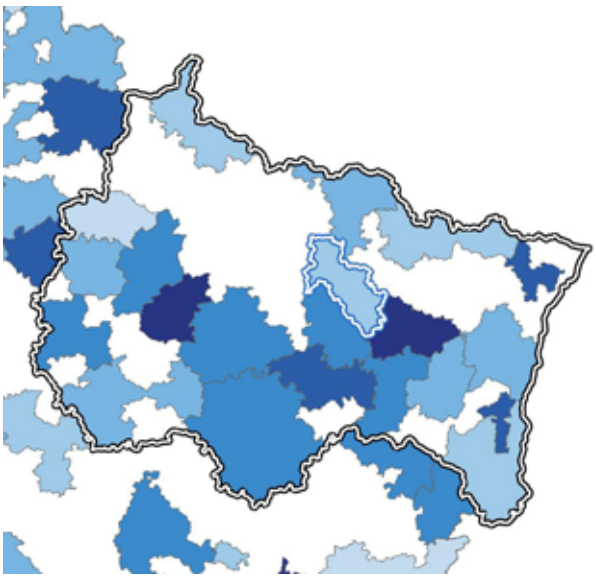

Source : Insee, Flores 2022. © IGN

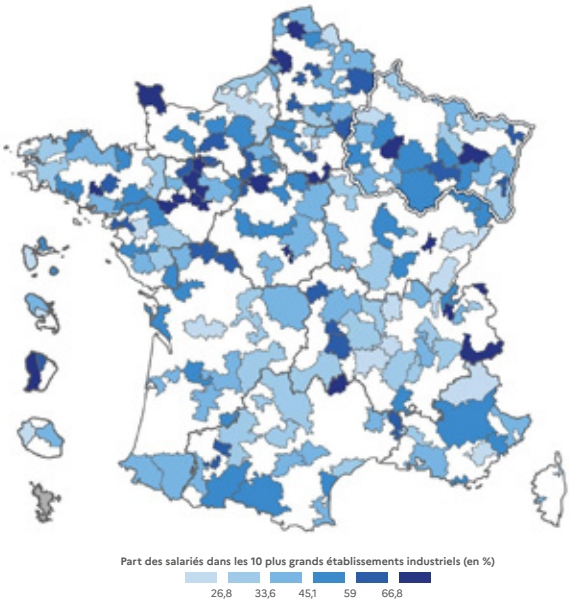

29 %
part des postes salariés de l'industrie manufacturière dans les 10 plus grands établissements industriels

Richesse dégagée

10 %
part de l'industrie manufacturière dans la richesse dégagée du territoire d'industrie

8,6 %
part du territoire d'industrie dans la richesse dégagée de la région

Note : La richesse dégagée par les établissements est issue de la valeur ajoutée des entreprises. Elle permet d'évaluer, de façon relative, l'importance de l'activité économique d'un secteur ou d'un territoire.
Source: Insee, Flores 2021.

Dynamique de l'emploi salarié

11 770
emplois salariés dans l'industrie manufacturière
(au 31/12/2022, hors intérim)

Évolution de l'emploi salarié dans l'industrie manufacturière entre 2008 et 2021

- 23 % TI Val de Lorraine

- 14 % Territoires d'industrie de France (hors Mayotte)

ÉVOLUTION DE L' EMPLOI SALARIÉ DANS L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE ENTRE 2008 ET 2021

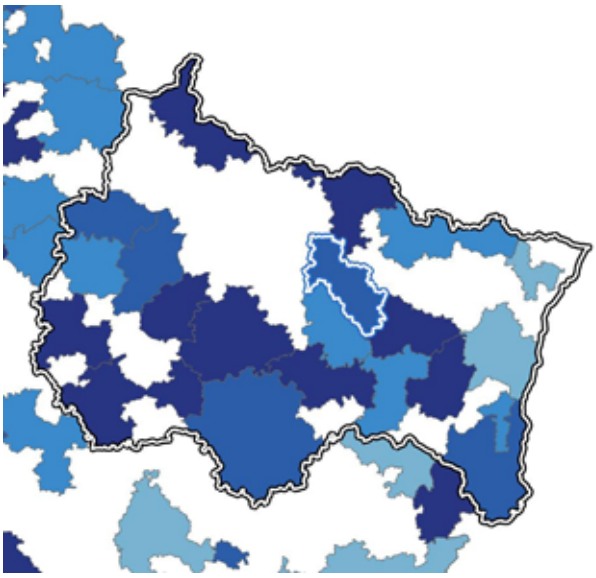

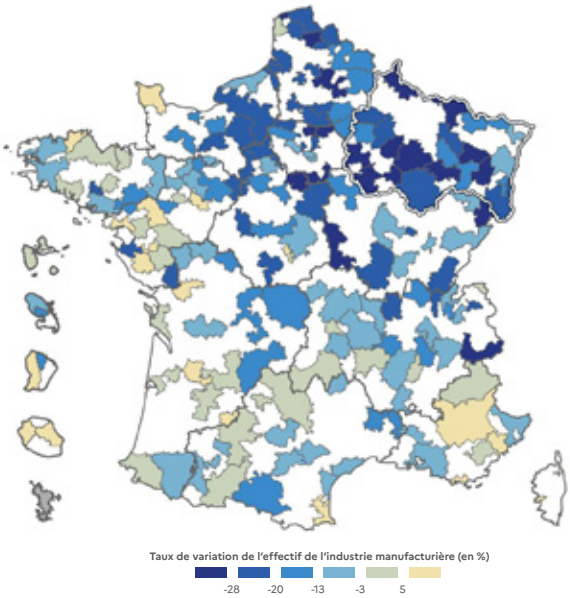

Sources : Insee, CLAP 2008, Flores 2021, SIRUS 2021, FARE 2021. © IGN

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ ENTRE 2008 ET 2021 (base 100 en 2008)

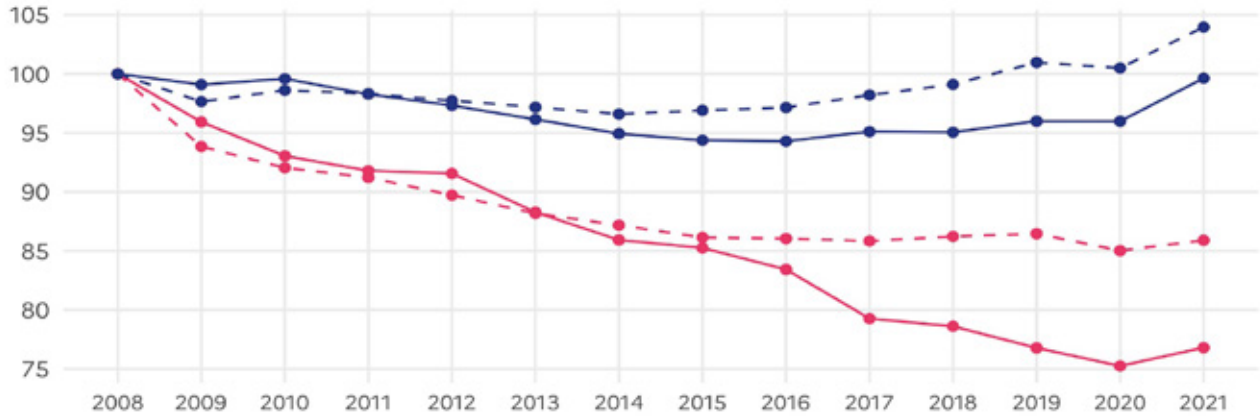

Source : Insee, CLAP 2008-2015, Flores 2016-2021, SIRUS 2015-2021, FARE 2015-2021.

Industrie dans le TI
Ensemble des secteurs dans le TI
Industrie TI France (hors Mayotte)
Ensemble des secteurs TI France (hors Mayotte)

Les salariés dans l'industrie

Catégories socio-professionnelles

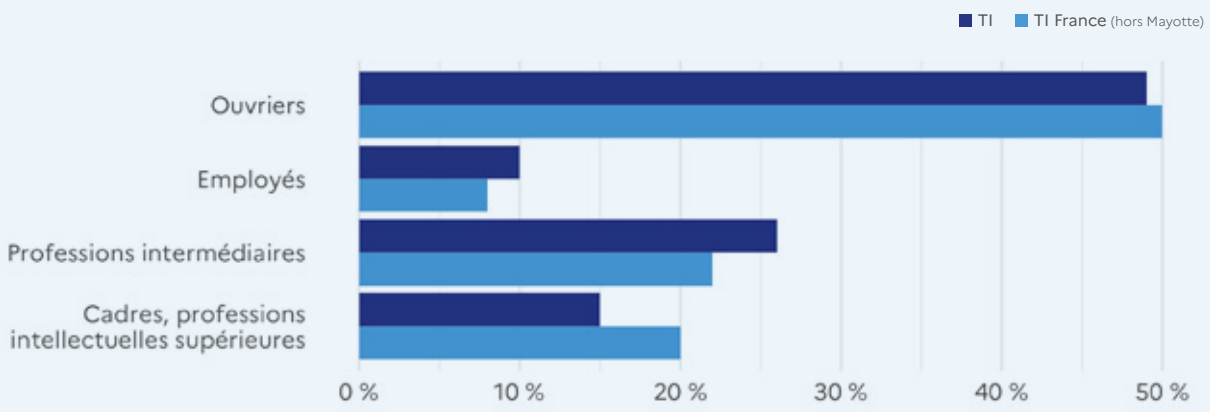

Champ : postes salariés au 31/12/2022 de l'industrie manufacturière, hors intérim, hors agriculteurs exploitants et catégories socioprofessionnelles non renseignées. Les artisans, commerçants et chefs d'entreprise ne sont pas représentés. Source : Insee, Flores 2022.

Part d'ouvriers par secteurs

Secteurs non concernés par le secret statistique

MAX

62 %
le caoutchouc, plastique

MOYENNE

49 %
Ensemble de l'industrie manufacturière

MIN

38 %
les biens d'équipements

Emplois occupés par des femmes

23 % TI Val de Lorraine

29 % Territoires d'industrie de France (hors Mayotte)

Niveaux de diplôme

	TI part en %	TI de France (hors Mayotte) part en %
Ensemble	**100**	**100**
Peu ou pas diplômés	11	13
CAP ou BEP	27	29
BAC professionnel	13	13
BAC général ou technologique	10	8
BAC + 2	19	17
BAC+ 3 ou plus	20	21

Champ : population active de 15 ans ou plus en emploi salarié déclarant travailler dans un établissement industriel du territoire considéré, y compris artisanat commercial de moins de 10 salariés. Source : Insee, recensement de la population 2021.

2 Connaître et valoriser le vivier de talents

La population active

187 000
actifs de 15 ans ou plus résidant dans le territoire d'industrie

	15-24 ANS	25-29 ANS	30-49 ANS	50 ANS OU PLUS
TI Val de Lorraine	13 %	12 %	47 %	30 %
Territoires d'industrie de France (hors Mayotte)	11 %	10 %	49 %	30 %

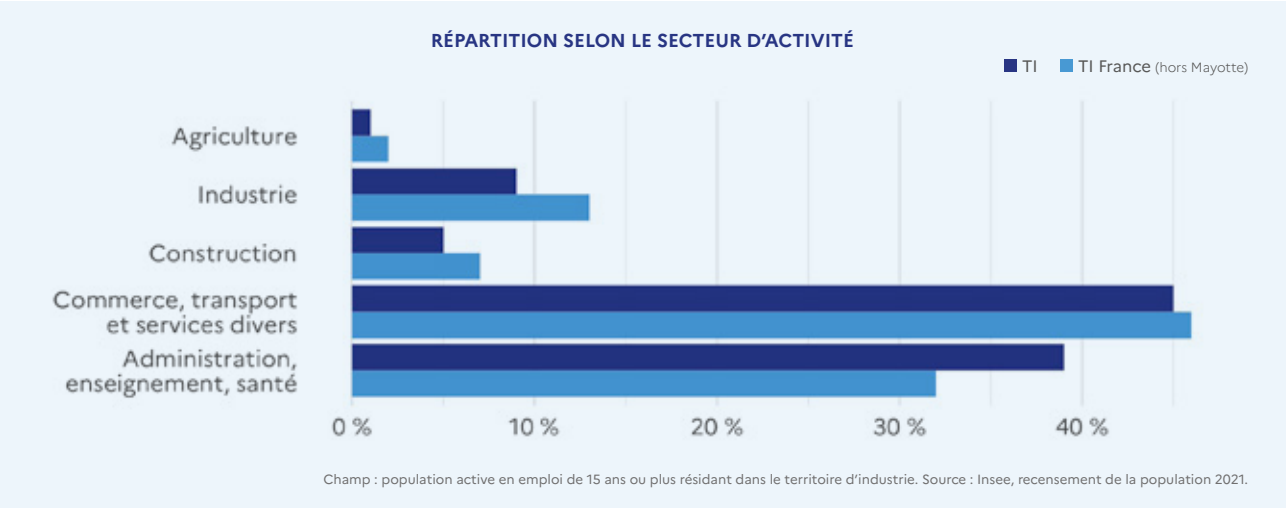

Champ : population active en emploi de 15 ans ou plus résidant dans le territoire d'industrie. Source : Insee, recensement de la population 2021.

Les navettes domicile-travail

179 300 nombre d'emplois dans le territoire

46 400
actifs non résidant et travaillant dans le territoire

132 900
actifs résidant et travaillant dans le territoire

30 800
actifs résidant et travaillant hors du territoire

163 700
nombre d'actifs en emploi résidant dans le territoire

Les jeunes non scolarisés et sans emploi

11 300
jeunes de 15 à 29 ans
non scolarisés et sans emploi
dans le territoire d'industrie

15-19 ANS	20-24 ANS	25-29 ANS
1 900	4 800	4 600

RÉPARTITION PAR NIVEAU DE DIPLÔME

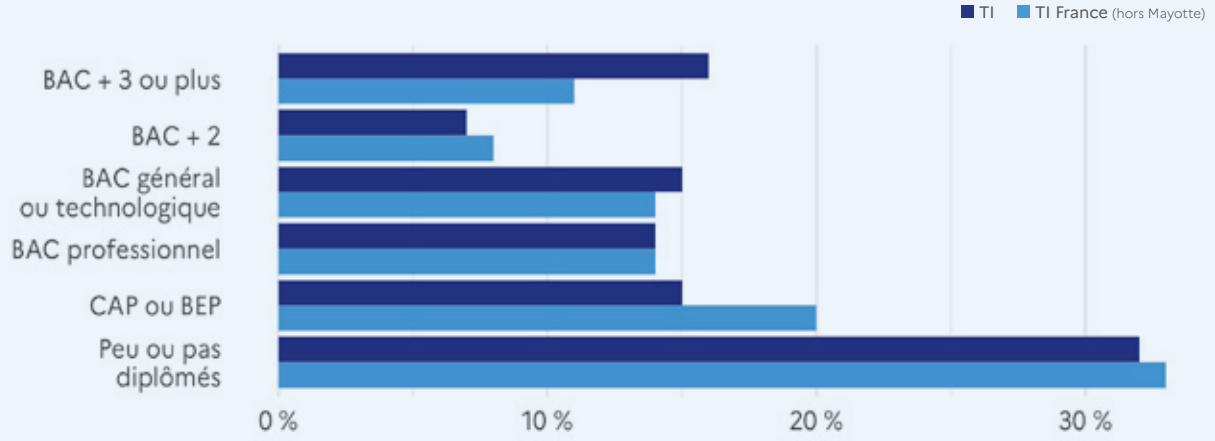

Champ : jeunes de 15 à 29 ans, non scolarisés et sans emploi. Source : Insee, recensement de la population 2021.

Les 50-64 ans au chômage ou inactifs

26 500
personnes
de 50 à 64 ans
au chômage ou
inactives dans le
territoire d'industrie

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DÉCLARÉE DE LEUR DERNIER EMPLOI

	TI part en %	TI de France (hors Mayotte) part en %
Ensemble	**100**	**100**
Agriculteurs, exploitants	0	1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	3	5
Cadres, professions intellectuelles supérieures	6	6
Professions intermédiaires	21	19
Employés	38	34
Ouvriers	24	28
Personnes n'ayant pas déclaré d'ancien emploi	7	8

Champ : population de 50 à 64 ans, sans emploi ou inactive. Source : Insee, recensement de la population 2021.

Glossaire

La loi « Climat et résilience » du 22 août 2021 prévoit une première étape de réduction de 50 % du rythme de **consommation d'espace** (CE), d'ici à 2031. Dans son article 194, elle précise : "… la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers est entendue comme la création ou l'extension effective d'espaces urbanisés sur le territoire concerné". Les flux de CE utilisés dans cette publication, et calculés par le Cerema (en ligne sur le portail de l'artificialisation des sols), constituent la source d'observation recommandée pour sa mesure. Certaines parcelles consommées pour l'activité économique n'ont pas pu être sectorisées. Aussi la consommation d'espace pour des activités industrielles peut être sous-estimée de quelques points localement.

L'**indice de spécificité sectorielle** permet de comparer l'importance d'un secteur d'activité dans le territoire d'industrie par rapport à l'ensemble des autres territoires d'industrie de France. Il est défini comme le rapport entre le poids relatif d'un secteur donné dans le territoire d'industrie et le poids de ce secteur dans l'ensemble des autres territoires d'industrie de France. L'**indice de Krugman** est défini comme la moitié de la somme des divergences, en valeur absolue, des indices de spécificité des différents secteurs d'activité. Plus il est élevé, plus le territoire d'industrie est spécialisé dans un ou plusieurs secteurs par rapport aux autres territoires d'industrie de France.

La **richesse dégagée** par les établissements est issue de la valeur ajoutée des entreprises et permet d'évaluer, de façon relative, l'importance de l'activité économique d'un secteur ou d'une zone. Lorsqu'une entreprise est mono-établissement, la richesse dégagée est égale à la valeur ajoutée de l'entreprise. Pour les entreprises multi établissements, la richesse dégagée est obtenue par ventilation de la valeur ajoutée de l'entreprise entre ses établissements. Cette ventilation est effectuée au prorata des rémunérations brutes.

Les résultats du recensement de la population font référence au **diplôme** de niveau le plus élevé que les individus ont déclaré posséder. Les jeunes de 15 à 29 ans non scolarisés et sans emploi sont définis comme les jeunes ayant déclaré au recensement être sans emploi et non inscrits dans un établissement d'enseignement pour l'année en cours.

Sources et champ

Sources
- Insee, Flores 2022, Flores 2021, CLAP 2008, FARE 2021, Recensement de la population 2021.
- Arcep, carte des déploiements fibre (données du T1 2024).
- Cerema, portail de l'artificialisation des sols, fichiers fonciers de 2009 à 2019.

Champ
Le champ de l'**industrie manufacturière** regroupe les industries agroalimentaires (modalités C1 de la nomenclature agrégée en A17), le raffinage et la cokéfaction (C2), les équipements mécaniques, matériels électriques, électroniques et informatiques (C3), les matériels de transport (C4) et les autres produits industriels (C5). Les établissements de l'artisanat commercial sont exclus de ce champ, c'est-à-dire les établissements de moins de 10 salariés ayant pour activité la charcuterie, la cuisson de produits de boulangerie, la boulangerie et boulangerie-pâtisserie, ainsi que la pâtisserie.

En raison de la disponibilité des sources, le champ géographique retenu est celui de la France hors Mayotte. Dans le cas des territoires d'industrie couvrant plusieurs régions, ils sont rattachés à la région correspondant à leur délégation au sein de l'ANCT. Les données portent néanmoins sur l'ensemble du territoire d'industrie. Les tranches des cartes sont calculées à partir des distributions nationales des territoires d'industrie : les bornes sont le premier décile, le premier quartile, la médiane, le troisième quartile et le neuvième décile. La borne la plus basse correspond ainsi à la valeur plafond observée dans les 10 % des territoires d'industrie ayant la valeur la plus faible.

La répartition par catégorie d'entreprise exclut les établissements des entreprises agricoles ou ceux créés en 2022.

Note : *Les données chiffrées sont parfois arrondies. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.*

Territoire d'industrie
Val de Lorraine

LES INDICATEURS CLÉS

POUR APPROFONDIR CE PORTRAIT,
PRENEZ CONTACT AVEC :

Direction régionale de l'Insee Grand Est
03 88 52 40 77 - dr67-communication-externe@insee.fr

POUR ACCÉDER À DES DONNÉES
ET ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES :

www.observatoire-des-territoires.gouv.fr

Agence nationale de la cohésion des territoires - Crédit photo couverture : Dimitri Tolstoï / ANCT - Octobre 2024